

Taxe d'apprentissage 2018

Entreprises de Moins de 250 salariés
 Alsace et Moselle (salaires 2017)

DÉCLAREZ & PAYEZ EN LIGNE

agelinkContrib.agefos-pme.com

agelink CONTRIB'

Si paiement par chèque, renvoyez-le accompagné du présent bordereau.

VOTRE CABINET COMPTABLE (à compléter ou modifier)

N° SIRET : (Siège social)

Raison sociale :

Adresse :

CP : Ville :

Contact :

Courriel :

Téléphone : Code NAF/APE :

VOTRE ENTREPRISE (à compléter ou modifier)

N° SIRET : (Siège social) Code NAF/APE :

Contact :

Courriel :

Téléphone :

Réf. traitement : Convention Collective IDCC :

A. DÉCLARATION DES EFFECTIFS ET CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (à compléter)

Effectif au 31/12/2017 :

Nombre d'apprentis en 2017 :

dont apprentis présents au 31/12/2017 :

Masse Salariale (Alsace et/ou Moselle) MS = , 00 €

selon N4DS / DSN au 31/12/17
Base brute Sécurité Sociale

Si MS ≤ 106 579 € et accueil d'apprenti(s) en 2017, ne pas établir de déclaration. Les 2 conditions doivent être remplies.

Calcul de la Taxe Brute d'apprentissage : MS x 0,44 % = €

Signature & cachet de l'entreprise

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales d'adhésion, disponibles sur agefos-pme.com

Signature : _____

Date et nom : _____

Retour des documents : cabinet comptable entreprise

Reçu libératoire en ligne, renseignez votre courriel @ _____



RÈGLEMENT À AGEFOS PME

TB = €

Règlement à l'ordre d'AGEFOS PME

Chèque n° Banque

Adresse retour : AGEFOS PME - TSA 81654 - 91765 PALAISEAU Cedex

B. APPRENTIS : VERSEMENTS AU(X) CFA D'ACCUEIL Si vous avez d'autres apprentis, joignez une liste complémentaire et cochez ici

Au 31/12/2017, votre entreprise emploie un/des apprenti(s). Veuillez renseigner le tableau ci-dessous et joindre le/les contrat(s) d'apprentissage.

Apprenti(e) 1

Nom et Prénom(s) Début de Contrat Fin de Contrat

N° UAI Nom et adresse complète du CFA

Intitulé du diplôme Libellé de la formation

Apprenti(e) 2

Nom et Prénom(s) Début de Contrat Fin de Contrat

N° UAI Nom et adresse complète du CFA

Intitulé du diplôme Libellé de la formation

Le renseignement des rubriques Diplôme + Formation est obligatoire pour garantir le reversement des fonds au bon destinataire.

C. REVERSEMENTS DEMANDÉS Si vous avez d'autres reversements, joignez une liste complémentaire et cochez ici

N° UAI	Nom et adresse complète de l'établissement	Catégorie(s)	Montant ou %
E 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
E 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Une adresse correctement libellée garantit le reversement des fonds au bon destinataire.

Taxe d'apprentissage 2018 Modalités de paiement

DÉCLAREZ & PAYEZ EN LIGNE

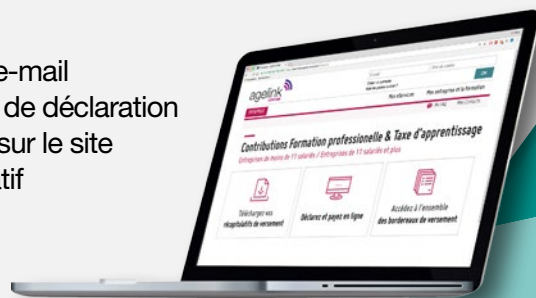
Paiement par

- Virement
- Prélèvement
- Carte Bancaire

NOUVEAU PORTAIL 2018

agelinkContrib.agefos-pme.com

- 1 Je me connecte** sur le portail de services AGEFOS PME
agelinkContrib.agefos-pme.com
- 2 Je complète** mon bordereau en ligne
- 3 Je sélectionne** un moyen de paiement
 - ▶ Virement
 - ▶ Prélèvement
 - ▶ Carte Bancaire
- 4 Je reçois** par e-mail mon justificatif de déclaration et **télécharge** sur le site mon récapitulatif de versement



Service également disponible pour la Formation professionnelle

Paiement par chèque | Retour du bordereau

- 1 Remplissez le bordereau** en vous aidant de la notice jointe
- 2 Etablissez votre chèque** à l'ordre d'AGEFOS PME
- 3 Joignez tous les justificatifs demandés** (contrats d'apprentissage)
- 4 Retournez vos documents avec votre chèque** à l'adresse ci-dessous :

AGEFOS PME
TSA 81654
91765 PALAISEAU Cedex

Contributions à verser
Avant le 1^{er} Mars 2018

Des questions ?
Nos conseillers à votre écoute

0 800 589 589

Service & appel gratuits

AGEFOS PME

Les informations au titre du questionnaire au recto sont une obligation légale. Le défaut de réponse entraîne l'incapacité pour AGEFOS PME d'exercer la mission que lui a confiée l'entreprise. Ces informations nominatives sont exploitées exclusivement par AGEFOS PME et ses partenaires institutionnels. Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi peut être exercé auprès d'AGEFOS PME en application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et libertés ».

AGEFOS PME Siège national, sis 187 quai de Valmy 75010 PARIS - tél. : 01 44 90 46 46 - www.agefos-pme.com - Siret n° 301 761 987 00330 - code NAF 9499Z, Fonds d'assurance formation des salariés des petites et moyennes entreprises agréé par arrêté ministériel du 24.01.1973 modifié le 16.12.2016, et habilité à collecter la taxe d'apprentissage par arrêté du 23.11.2015 modifié le 22.12.2016.